

Rapport d'activité

Année 2025



**Option
Gruyère**

Association intercommunale pour la Culture, l'Enfance et la
Jeunesse en Gruyère

OPTION GRUYÈRE, PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

L'exercice 2025, le 4^e d'Option Gruyère, aura été celui d'un premier échec d'importance : il n'y aura pas de nouvelle convention avec le casino de Granges-Paccot. Les six autres districts que la Sarine ne bénéficieront pas des retombées de l'unique maison de jeu fribourgeoise pour financer leurs activités culturelles. Dès 2023, Option Gruyère avait pris l'initiative de demander au politique de s'engager pour rétablir l'égalité de traitement. Deux ans plus tard, elle abandonne, faute d'engagement ferme, mais aussi au vu de la situation des casinos terrestres.

2025 aura aussi été l'année du premier exercice déficitaire de la jeune association intercommunale. Certes, le dépassement n'atteint que 0,35% des charges, mais cela montre que les besoins sont importants et qu'Option Gruyère fait office de recours, principalement dans le domaine culturel. En quelque sorte, c'est la reconnaissance de sa nécessité.

Mais 2025 aura surtout été marqué par les premières concrétisations de projets maison ou dans lesquels l'association intercommunale a joué un rôle de premier plan. C'est le rapprochement des agendas culturels In Situ (cantonal) et Bulle de culture (gruérien). C'est la mise en ligne du guichet coordonné www.myfribourg-culture.ch, le portail de dépôt unique pour les demandes de soutien à des projets culturels dans le canton. Deux dispositifs au service des acteurs culturels professionnels et amateurs. C'est aussi la mise en ligne de la plateforme pour les 0-25 ans Option enfance & jeunesse – www.oej-gruyere.ch.

Adoptée à l'unanimité par la commission parlementaire, qui l'a même dotée d'un financement complémentaire de l'Etat, la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) a confirmé le modèle de région culturelle adopté pour Option Gruyère au début de la décennie. Et c'est peu dire que l'association s'est mobilisée pour convaincre les député.e.s de la validité de ce modèle et de la nécessité d'un effort financier de l'Etat. Pour autant, ce qui viendra de l'Etat ne remplacera pas ce qui vient des communes. Option Gruyère le répète : le financement de l'Etat sera proportionnel à celui des régions culturelles. Avec 10 francs par habitant (dont un peu plus de 8 pour la culture), la Gruyère devra consentir à de nouveaux efforts pour soutenir ses acteurs culturels et capter les financements de l'Etat. C'est le « donnant-donnant » implicite de la LEAC.

L'exercice 2025 montre aussi que l'association intercommunale ne dispose pas des moyens nécessaires à la concrétisation des buts statutaires que les communes lui ont assignés. Etablir une politique régionale, coordonner la diffusion des activités et la mise à disposition des infrastructures et des équipements régionaux, favoriser la création de réseaux, soutenir des projets... Tout cela profite à la population et mérite donc un engagement financier adéquat. Autant le dire, Option Gruyère ne connaîtra pas de sitôt son rythme de croisière : accomplir ses missions demandera du temps et des ressources. Humaines et financières.

La Gruyère se développe. Des projets y naissent et s'y déploient tandis que des structures plus anciennes montrent des signes de fatigue. Les uns comme les autres ont besoin d'Option Gruyère. Nous ferons tout notre possible pour répondre à de telles attentes.

Marie-France Roth Pasquier, Présidente



Jean Godel, Coordinateur régional



NOS DOMAINES D'ACTION

En 2025, Option Gruyère a vu la concrétisation de plusieurs importants dossiers auxquels elle se consacrait depuis de longs mois. L'Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère a pesé de tout son poids dans l'aboutissement de certains d'entre eux. Par ailleurs, elle enregistre un premier excédent de dépenses de 2'661.52 francs, soit 0,35% des charges.



Photographie : ©Mélanie Rouiller

LA CULTURE

LEAC | LOI SUR L'ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Option Gruyère a poursuivi son intense travail d'information autour des enjeux de la future **Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)**. Elle a d'abord rencontré bon nombre de députées et députés gruérien-ne-s. Elle a ensuite abordé le Club culture du Grand Conseil qui a à son tour invité ses membres et les autres député-e-s intéressé-e-s à une séance d'information tenue le 25 juin 2025 à l'Hôtel cantonal, à Fribourg. Une bonne vingtaine d'élues et élus de tous les partis ont pu échanger avec des représentants de faîtières cantonales et des collectivités publiques.

Ont ainsi pris part à cette importante séance la Faîtière fribourgeoise des arts vivants (FFAV) et sa présidente Jacqueline Corpataux, l'Association K – Verein C, faîtière des organisateurs culturels professionnels et son vice-président Philippe Clivaz, la Fédération fribourgeoise des chorales (FFC) et son président Carl-Alex Ridoré, Juan Diaz, chef du Service de la culture de la Ville de Fribourg, enfin Jean Godel, coordinateur régional d'Option Gruyère.

Ce dernier y a plaidé le doublement sur cinq ans du fonds cantonal d'encouragement des activités culturelles. Sans ce financement complémentaire, le risque était grand de voir tous les coûts additionnels induits par cette loi prometteuse être supportés par les seules communes. Sans parler d'un éventuel rejet par le Grand Conseil. En décembre 2025, au terme de ses travaux, la commission parlementaire a adopté le doublement du financement de ce fonds sur dix ans, solution appuyée par tous les partis. Cela dit, les modalités de financement par le canton des activités culturelles régionales ne seront connues qu'avec la mise en consultation du règlement d'application, prévu à l'été 2026.

CASINO

Cette issue favorable (confirmée par le Grand Conseil en février 2026) était d'autant plus importante que les démarches d'Option Gruyère, dès 2023, en vue d'obtenir du **Casino de Granges-Paccot** une convention en faveur des activités culturelles des autres districts que la Sarine se sont, elles, soldées par un échec. Au terme de trois années de tentatives, Option Gruyère a dû se résoudre à y renoncer après avoir échangé avec la Commission fédérale des maisons de jeu, à Berne. En effet, de telles conventions, instaurées au début des années 2000 pour renforcer, auprès des populations concernées, l'acceptation des maisons de jeu nouvellement autorisées, n'ont plus aucun intérêt pour les casinos terrestres, surtout au vu de l'évolution actuelle de leur modèle économique, mis au défi par les casinos en ligne.

GUICHET CULTUREL COORDONNÉ

L'année 2025 a connu d'autres épilogues heureux en matière culturelle. Ainsi du **guichet culturel coordonné** www.myfribourg-culture.ch. Ce portail en ligne permet aux acteurs culturels du canton de déposer une seule et unique fois leur requête auprès de tous les subventionneurs publics fribourgeois, à savoir les services de la culture de l'Etat de Fribourg, de la Ville de Fribourg et de la Ville de Bulle, l'Agglo de Fribourg, Option Gruyère et la Loterie romande. Mis en ligne le 20 mai 2025 après d'importants travaux préparatoires, ce guichet unique est un vrai succès. Non seulement il simplifie grandement le travail des porteurs de projet, mais il a aussi apporté une nette amélioration des dossiers déposés, désormais complets. Ce « guichet unique » est une première en Suisse romande. Option Gruyère a été associée dès le départ à sa genèse.

IN SITU | PLATEFORME CULTURELLE CANTONALE

Rapprochement entre les agendas culturels *Bulle de culture* et *In Situ*. Option Gruyère, qui s'est vu confier à sa naissance, en 2022, la propriété et la gestion de l'agenda gruérien *Bulle de culture* (www.bulledeculture.ch), s'est lancée dans un projet-pilote en partenariat avec la plateforme culturelle cantonale *In Situ* (www.InSitu.live). Depuis le 1^{er} octobre 2025, toute inscription d'un événement culturel en Gruyère se fait non plus via *Bulle de Culture*, mais uniquement via *InSitu*. L'événement est alors automatiquement chargé sur les deux sites, le tout gratuitement; c'est le principe du *once only* (alimentation de plusieurs sites via une inscription unique), rendu possible par la mise en place d'une API depuis *InSitu.live* vers Bulledeculture.ch (API : interface de programmation qui permet de connecter deux services numériques entre eux).

Les buts recherchés sont multiples. D'abord simplifier la vie des porteurs de projets culturels en leur évitant des manœuvres à double fastidieuses et leur offrir une visibilité maximale. Ensuite profiter de la technologie novatrice de *InSitu*, qui a récemment développé un projet de diffusion de l'information culturelle en s'appuyant sur les principes de l'*open source* et de l'*open data* – à noter qu'Option Gruyère a fourni le « squelette » informatique de *Bulle de culture* à *InSitu* comme base de développement de leur propre site: ce rapprochement s'inscrit donc dans une logique de collaboration intelligente au profit des acteurs culturels de la Gruyère et du canton. Enfin alléger les tâches de gestion du site *Bulle de culture* pour la petite équipe d'Option Gruyère, qui ne s'occupe plus de rien dans l'opérationnel.

A noter qu'*In Situ* est soutenu par l'Etat de Fribourg, la Loterie romande, Option Gruyère, Coriolis Infrastructures, l'Association Glâne Région, la Singine et la commune d'Estavayer-le-Lac. L'Office fédéral de la culture l'a soutenu sur une période de 2 ans.

GOVERNANCE SALLE CO2

Lancées au printemps 2023 par la Commission Salle CO2, présidée par le Préfet de la Gruyère, les réflexions du groupe de travail autour de la gouvernance de la Salle CO2 ont abouti, à l'été 2024, à la commande d'une analyse de l'option privilégiée, à savoir celle d'une **fondation** regroupant les différents intervenants œuvrant aujourd'hui en silo. Les experts externes choisis sont ceux du Réseau romand d'expertises et d'évaluations culturelles (RREEC). Il s'agit de Thierry Luisier, secrétaire général de la Fédération romande des arts de la scène (FRAS), et de Bernard Laurent, secrétaire général de la Comédie de Genève. Ils ont remis leur rapport définitif à l'été 2025. Sur la base de ce document et des réflexions finales du groupe de travail, la Commission Salle CO2 a récemment pu confirmer la voie d'une fondation. Option Gruyère a joué un rôle central dans ce dossier, veillant à la coordination des activités des différentes associations et collectivités publiques actives dans le domaine de la culture, comme ses statuts le prévoient.

RÉSEAU CULTUREL RÉGIONAL

De même, Option Gruyère a, comme les années précédentes, poursuivi son œuvre de conseil et de renforcement de sa collaboration auprès de différents acteurs culturels, à leur demande ou de sa propre initiative, concrétisant ainsi plusieurs de ses buts statutaires – coordonner la communication et la diffusion des activités régionales pour la culture ou encore favoriser la création de réseaux entre les partenaires concernés.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

OFFRE 0-25 ANS

Début novembre 2025, Option Enfance et jeunesse a été mis en ligne à l'adresse www.oej-gruyere.ch. Propriété d'Option Gruyère, imaginé et développé par sa chargée de projets Rute Ruaz, en collaboration avec l'agence Mint (Fribourg), ce site recensera à terme l'ensemble de l'offre pour les 0-25 ans dans le district. Il deviendra ainsi une véritable mine d'informations pour les familles. Conçu pour être alimenté par les prestataires des offres, il s'enrichira au fur et à mesure que ceux-ci y inscriront leurs activités. Ce projet a bénéficié d'un financement de 5'000,00 francs du Fonds de protection du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ).



SONDAGE BISANNUEL

Option Gruyère procède à deux sondages annuels afin de déterminer le taux d'occupation des structures gruériennes, l'un au 31 mars, l'autre au 31 octobre. Ainsi, au 31 mars 2025, le taux d'occupation pour l'ensemble de la Gruyère se montait à 90,05% (93,5% pour les structures sises à Bulle). Au 31 octobre 2025, il tombait à 87,01% pour l'ensemble du district (à 89,95% à Bulle). Cela s'explique par l'ouverture de la sixième structure sise sur la commune de Bulle, plus précisément à La Tour-de-Trême, « Les Chemins de l'Enfance » en mai 2025.

RÉSEAU

« CAFÉ STRUCTURES – PARLONS ACCUEIL ! »

Le 12 mai 2025 s'est déroulé à la Porte à côté (Bulle) le 1er « Café-crèches », rebaptisé « Café structures », organisé par Option Gruyère. Ces rencontres informelles entre professionnels de l'accueil extrafamilial de jour et l'association intercommunale ont plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord de soigner et maintenir le lien créé avec les structures depuis 2022, mais aussi d'encourager les échanges entre elles. C'est encore l'occasion d'améliorer le processus d'harmonisation des subventions communales aux parents en récoltant l'expérience des structures avec les communes subventionneuses et en les incluant à nos réflexions. Enfin ces rencontres doivent nous permettre de rester attentifs aux enjeux actuels afin d'améliorer la conciliation entre vies privée et professionnelle des familles. Pour organiser ces rencontres, Option Gruyère a collaboré étroitement avec le Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Bulle, plus particulièrement avec sa coordinatrice de la petite enfance Mylène Charrière.

C'est notamment à l'occasion de ce premier « Café structures » que se sont fait jour des revendications en faveur d'une reprise, par les communes, du calcul des revenus déterminants des parents plaçant leurs enfants en accueil extrafamilial de jour, calcul aujourd'hui assumé par les crèches. Si, en instituant Option Gruyère et son Règlement sur le subventionnement communal de l'accueil extrafamilial de jour, le district a cherché à gommer les inégalités de traitement qui pouvaient alors exister entre parents des différentes communes, force est de constater aujourd'hui que de nouvelles disparités naissent cette fois de l'interprétation de ce règlement, de crèche en crèche et de commune en commune. Sensible à cette question, Option Gruyère a consulté le Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg et l'Association des communes fribourgeoises. Elle a aussi lancé un sondage informel auprès des communes afin de connaître leur appréciation de la situation actuelle. Leurs retours montrent une majorité claire en faveur d'une centralisation de ce calcul, possiblement au sein d'Option Gruyère. Des réflexions sont en cours quant aux modalités d'une telle centralisation et de son financement.

DIVERS

- Option Gruyère a participé à diverses actions de réseautage, par exemple à Attalens, dans le cadre des "Happy Events" du Bureau de promotion des enfants et des jeunes (BPEJ) de l'Etat, ou encore celle des journées "Ensemble pour l'avenir" de l'AFDRIFE (Association fribourgeoise des directeurs/trices et responsables d'institutions de la petite enfance). Elle a également pris part, le 4 novembre 2025 à Yverdon-les-Bains, au colloque de Pro Enfance consacré à l'accessibilité de l'accueil de l'enfance. Ces actions ont permis de se rendre compte des problématiques en cours ailleurs et des solutions apportées, voire même d'initier des échanges qui pourraient déboucher sur des collaborations futures.

- La révision de notre Règlement sur le subventionnement communal de l'accueil extrafamilial de jour a été lancée afin de l'adapter à l'évolution des pratiques, tant des collectivités publiques que des familles.
- Quant au fonds de soutien dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, il n'a de loin pas épuisé ses ressources disponibles, notamment celui pour les demandes extraordinaires. Il s'agira à l'avenir de mieux communiquer sur les différents critères d'attribution (d'ores et déjà disponibles sur notre site internet www.optiongruyere.ch).



ADMINISTRATION

FINANCES

- Aux comptes 2025, un excédent de dépenses de 2'661.52 francs a été enregistré sur un total de charges de 771'076.75 francs. Ce 4^e exercice est le premier à présenter un déficit, lequel représente 0,35% des charges.
- Conformément aux dispositions légales, un plan financier à cinq ans a été établi en début d'année. Basé sur une augmentation linéaire des charges de 1,5% par an, faute de visibilité suffisante sur les finances futures de l'association, il est purement indicatif.

A sa demande, il a été présenté au « groupe finance » de la Conférence des syndicats-syndiques de l'Association régionale la Gruyère (ARG). Indicatif, car on sait que bien des choses pourraient changer dans un avenir proche. Citons en premier lieu les conséquences de la LEAC, la nouvelle Loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (établissement d'une région culturelle avec la Ville de Bulle et nécessité de hausser le niveau de nos financements aux projets éligibles afin de les faire bénéficier d'un cofinancement adéquat par l'Etat). Mais aussi la possible centralisation du calcul des revenus déterminants des parents dans le domaine de l'accueil extrafamilial de jour ou encore le financement, potentiellement via Option Gruyère, de la future fondation consacrée à la Salle CO2 (transfert depuis le budget du COGRU). Sans oublier l'impact financier des politiques régionales dans nos deux domaines qu'Option Gruyère doit statutairement mettre en place ou encore la hausse des demandes de soutien en matière de culture, signe de la richesse de la vie culturelle en essor dans le district.

Tout cela démontre qu'Option Gruyère n'est de loin pas encore entrée dans son « régime de croisière ». D'ailleurs le plan financier devra être largement adapté dans le courant 2026 afin de tenir compte de ces inconnues, au fil de l'avancement des différents dossiers qui en sont la source. D'autant plus que la rétrocession CO2, sur laquelle l'association s'appuie pour combler la différence entre le revenu des contributions communales de 10,00 francs par habitant et ses charges annuelles, sera épuisée au terme de l'exercice 2026.

- Le salaire et le cahier des charges de Rute Ruaz ont été adaptés à ses tâches réelles. Le comité a accepté cette adaptation en la conditionnant toutefois à sa réalisation sur deux exercices, 2026 et 2027.
- Le 26 septembre 2025, Option Gruyère a organisé une séance dite "stratégique" qui a réuni l'ensemble des membres de ses commissions et de son comité. A l'approche de la fin de sa première législature, l'association se proposait d'établir le bilan de ce qui a été fait et une feuille de route des principaux objectifs à venir. Cette journée, qui a réuni 18 personnes, a aussi été l'occasion d'évoquer les importants défis financiers qui attendent la dernière-née des associations intercommunales du district.
- Le Bureau d'Option Gruyère a déménagé, le 25 août 2025, à la rue de la Sionge 62 (accès par la Grand-Rue 63) en raison des nuisances importantes du chantier de rénovation complète des bâtiments de la rue de la Vudalla 24.
- Pour marquer la fin proche de cette première législature d'Option Gruyère, son Bureau a organisé une sortie surprise, fin août 2025, en guise de remerciement aux membres du comité et des Commissions.

SOUTIENS OCTROYÉS EN 2025

LISTE DES CONTRIBUTIONS CULTURE

SOUTIENS EXTRAORDINAIRES

Duo Vulcain (Marsens)

Création *Dos por cuatro*, à Bulle 1 000.00 CHF

Musée de Charmey

Semaine japonaise 1 000.00 CHF

Association ChapitÔ (Bulle)

Edition 2025 3 000.00 CHF

Fun'en'Bulle (Bulle) **et La Coccinelle** (Marsens)

Spectacle anniversaire à Marsens 3 000.00 CHF

Imagiers de la Gruyère Exposition « <i>Songes de la Sionge</i> » à Riaz	3 000.00 CHF
Association Laermimkopf (Villarvolard) Création musicale	2 000.00 CHF
Alsibana (Bulle) Création <i>Metanoïa</i>	1 500.00 CHF
Cie Cécile D Projet <i>Faut-il raser Carthage</i> , à La Tour-de-Trême, Charmey et Morlon	3 000.00 CHF
Midi-Théâtre Saison 2025-2026 à Bulle	2 500.00 CHF
Chœur St-Pierre-aux-Liens (Bulle) Création dans le cadre des Céciliennes de la Part-Dieu 2025	1 000.00 CHF
Les Concerts du cœur Fribourg Programme 2025	2 000.00 CHF
Association Sur un air de... (Morlon) Création <i>Le temps des comédies musicales</i> , à Bulle (Salle CO2)	2 000.00 CHF
Association Stridule – Gisèle Rime (Yverdon - Gruyères) Création <i>Robe des bois</i> , contes à effeuiller, à Gruyères	1 000.00 CHF
Association Ciné-Doc Programme 2025-2026, à Bulle	1 000.00 CHF
Association Feuilles d'automne (Charmey) – Editions Montsalvens (Bulle) Rencontres littéraires de Charmey 2025	1 500.00 CHF
Prix interrégional des jeunes auteurs – PIJA (Charmey) Edition 2025 (lauréate gruérienne)	1 500.00 CHF
Association Les Improvisibles (Bulle) Programme 2025-2026, à Bulle	1 000.00 CHF
Association Mots et merveilles (Hauteville) Création <i>Cinq fruits défendus et grosses légumes</i> , à Bulle et Charmey	1 000.00 CHF
Association Le Fu (Albeuve) Création <i>1876 – L'incendie</i> , à Albeuve	10 000.00 CHF
Cie Paroles engagées (Bulle) Création <i>Une femme seule</i> , à Bulle	2 000.00 CHF

Association Ebullition (Bulle)

Saison 2025-2026, supplément

15 000.00 CHF

➔ 16 demandes rejetées sur un total de 36 demandes reçues en 2025 (44,5%)

Total contributions extraordinaires 2025	59 000.00 CHF
/ budget 2025	40 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>-19 000.00 CHF</i>

SOUTIENS ORDINAIRES (ANNUELS)

Fête de la danse – édition bulloise

Edition 2025, à Bulle

4 000.00 CHF

Société des concerts (Bulle)

Saison 2025-2026

5 000.00 CHF

Abyss Festival (Hauteville)

Edition 2025

2 500.00 CHF

Cantorama (Bellegarde)

Saison 2025

5 000.00 CHF

Nuit des Musées en Gruyère (Gruyères)

Edition 2025

5 000.00 CHF

La Lisière (Sâles)

Saison culturelle 2025-2026

4 000.00 CHF

La Malice (Bulle)

Saison 2025-2026, théâtre jeune public

10 000.00 CHF

Les Hauts Parleurs (Bulle)

Saison de lectures 2025-2026

2 000.00 CHF

La Grue Baroque (Charmey)

Saison culturelle 2026, musique ancienne, Jogne et Intyamon

5 000.00 CHF

TEALT (Bulle)

Altitudes 2025 à la Part-Dieu (Gruyères)

5 000.00 CHF

Association Ebullition (Bulle)

Saison 2025-2026

2 500.00 CHF

Total contributions ordinaires 2025	50 000.00 CHF
/ budget 2025	52 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>+2 000.00 CHF</i>

Saison culturelle CO2 (La Tour-de-Trême)

2025-2026

398 000.00 CHF

LISTE DES CONTRIBUTIONS ENFANCE ET JEUNESSE

SOUTIENS EXTRAORDINAIRES

Service de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Bulle

Edition 2025, Projet « Work walking »

500.00 CHF

Journée des familles gruériennes (Bulle)

Editions 2025

1 500.00 CHF

Juvenalia

Edition 2025

300.00 CHF

Association Next Step (Bulle)

Aide au lancement

3 000.00 CHF

Association Bulles de nature (Bulle)

Restauration d'un canapé forestier

500.00 CHF

Total contributions 2025	5 800.00 CHF
/ budget 2025	20 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>+14 200.00 CHF</i>

➔ 3 demandes rejetées sur un total de 8 demandes reçues en 2025 (37,5%)

SOUTIENS ORDINAIRES (ANNUELS)

Ludothèque de la Gruyère (Bulle)

2025

15 000.00 CHF

Espace Famille (Bulle)

2025

12 000.00 CHF

Association Ebullition (Bulle)

Soutien activités jeunesse - Saison 2025-2026

2 500.00 CHF

Total contributions 2025	29 500.00 CHF
/ budget 2025	35 000.00 CHF
<i>différence</i>	<i>+5 500.00 CHF</i>

LISTE DES SEANCES PLENIERES DES ORGANES D'OPTION GRUYERE

Assemblée des délégués (2) : 08.05.2025 / 12.11.2025

Comité (5) : 28.02.2025 / 04.04.2025 / 08.05.2025 / 12.09.2025 / 12.11.2025

Commission culture (5) : 21.02.2025 / 23.05.2025 / 30.06.2025 / 01.09.2025 / 14.11.2025

Commission Enfance et jeunesse (4) : 27.01.2025 / 28.02.2025 / 06.06.2025 / 03.11.2025

Commission financière (2) : 14.03.2025 / 07.10.2025

S'ajoutent à cela plusieurs séances partielles sur des points précis, des séances de coaching et d'information ou encore des séances préparatoires avant diverses échéances.



Rédigé par Jean Godel
Coordinateur régional

Mars 2026



ENSEMBLE
cultivons
nos univers.

Option
Gruyère



Option
Gruyère

www.optiongruyere.ch
info@optiongruyere.ch



www.optiongruyere.ch



Option
Enfance &
Jeunesse